



**Assemblée Générale ordinaire*
des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Fieldgen
(APEF)**

Jeudi, le 24 octobre 2019, à 19h00

Cafétéria de l'école, entrée par la cour parking dans la cour

à 19h00 :

- Accueil des membres - Inscription des membres présents ou représentés
- Début de l'AG - Dénomination du bureau de l'AG (président, secrétaire et scrutateur)
- Vérification du quorum (liste des membres présents respectivement représentés) *
- Rapport d'activité par le secrétaire
- Rapport du trésorier
- Rapport des réviseurs de caisse
- Fixation de la cotisation 2020-2021
- Activité pour l'année scolaire 2019-2020
- Modifications aux statuts de l'APEF (la proposition des nouveaux statuts est annexée - consultable sur www.epf.lu => APEF)
- Informations par la directrice
- Election des nouveaux membres du comité
- Divers

à 19h30 : Conférence - débat (voir ci-après)

**) Note importante : Selon article 8 de la loi du 5 mai 1928 : L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation, et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, il peut être convoqué une seconde réunion qui pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ; mais dans ce cas, la décision sera soumise à l'homologation du tribunal civil.*

Si lors de l'AG du 24 octobre 2019, le quorum ne pourra pas être atteint, il est proposé de tenir l'AG sans que le quorum soit atteint. La présente convocation fait, le cas échéant, également part de convocation à cette nouvelle ASSEMBLEE GENERALE.

Ecole Privée Fieldgen
21, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg
secretariat@epf

Conférence - débat par

Conférence - débat par

BEE SECURE

<https://www.bee-secure.lu/>

Internet, Sécurité, réseaux sociales
Internet, Sicherheit, soziale Netzwerke

La conférence sera tenue en français/allemand.

Tous les parents sont chaleureusement invités.



AG - APEF - Jeudi 24 octobre 2019 - talon réponse

à renvoyer au secrétariat par courrier ou par mail secreteriat@epf.lu
avant le vendredi 18 octobre

Nom + Prénom : _____

Père / mère / parents de _____, classe : _____

Je participerai à l'AG qui commence à 19h00 et serai accompagné-e de
_____ personne-s (max. 2).

Comment devenir membre de l'Association des Parents d'Elèves?

Nous vous invitons à verser la cotisation de l'année 2019-2020 de l'Association des Parents d'Elèves dont le montant est de 10 € sur le compte

CCP LU17 1111 0489 6577 0000

Association des Parents d'Elèves de
l'Ecole Privée Fieldgen L-1130 Luxembourg

Un bulletin de versement est joint à cette lettre. Lors du paiement veuillez indiquer le nom et la classe de votre enfant. Si vous avez plusieurs enfants à l'école, vous ne payez la cotisation qu'une seule fois.

Grâce à ces cotisations nous participons au financement de la publication du bulletin de liaison de l'école, TRAIT D'UNION, de la feuille hebdomadaire KONTAKT, du DOSSIER D'INFORMATION, et de l'AGENDA. Nous contribuons également au financement de projets scolaires, parascolaires et sociaux.

Nous comptons sur votre compréhension et votre solidarité.

Pour l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Privée Fieldgen,

Manfred Greger
président

Les pères ou mères d'élèves qui seraient intéressés à devenir membre du comité sont priés de poser leur candidature pour le 18 octobre 2019 au plus tard en envoyant un mail à secretariat@epf.lu ou en renvoyant le talon ci-dessous :

Devenir membre du comité de l'APEF

Je suis intéressé(e) par le travail de l'Association des Parents d'Elèves et je pose ma candidature comme membre actif du comité.

Nom et prénom : _____

Adresse: _____

Tél.: _____ mail : _____

Signature :